

Cancer et faibles champs magnétiques ;

Grâce à deux chercheurs québécois de l'Université McGill ;

Une explication scientifique d'un lien causal a été établie.

Un ancien chercheur d'Hydro-Québec, devenu chercheur à l'université McGill a réussi, a prouvé que les champs magnétiques de faibles niveaux, tels que ceux que l'on retrouve à proximité des lignes électriques d'Hydro-Québec et à proximité de divers appareils utilisés dans nos maisons, ont un impact direct sur le nombre anormal de chromosomes des cellules cancéreuses.

Non seulement le lien est prouvé, mais en plus il est expliqué scientifiquement, ce qui constitue une avancée majeure dans ce domaine de recherche. Depuis de nombreuses années, le lien causal avec différents cancers était associé empiriquement à l'exposition aux champs magnétiques de faible puissance, mais faute d'explication du mécanisme, ce lien était contesté par les représentants de l'industrie électrique et des autorités de santé publique.

Malgré la contestation de l'industrie, en 2001, l'OMS avait déclaré qu'il était possible et crédible qu'un lien causal existe entre le cancer et les faibles champs magnétiques. (Peut être cancérogène, catégorie 2B) . Le même organisme a fait de même en mai 2011 pour les niveaux faibles des micro-ondes (champs électromagnétiques) des technologies sans fil.

Aujourd'hui, scientifiquement il n'est plus possible de nier cette évidence que l'on retrouvait dans les études épidémiologiques. Le mécanisme ayant été établi scientifiquement, il n'existe plus aucune excuse pour ne pas appliquer le principe de précaution en matière d'exposition de la population aux champs magnétiques et électromagnétiques de faible niveau.

Ce qu'ont trouvé les chercheurs, Paul Héroux PhD et Ying Li PhD, constitue « une clé» qui va permettre une évolution rapide des traitements contre le cancer et, enfin, la mise sur pied de mesures de prévention pour la population qui réduiront à la source les cancers. (Réduire l'exposition de la population aux champs magnétiques et électromagnétiques).

Cette recherche a valu aux auteurs une section spécifique (section 16) du nouveau rapport BIOINITIATIVE parue au début de janvier 2012, regroupant 1800 études effectuées depuis 2007 prouvant les effets néfastes sur la santé des champs magnétique et électromagnétique de faible niveau.

Évidemment la recherche doit encore se poursuivre, et ces résultats seront attaqués de toute part par l'industrie. Les médias de la « **convergence des convergences** » se contenteront sûrement d'ignorer la nouvelle...

SEMO

13 janvier 2012